



SAMEDI 29 AOUT 2026

COMITE DE BRETAGNE DE GYMNASTIQUE



COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

Réunion du Comité Directeur samedi 29 août 2026

Début de réunion : 9h45

- **Présent.e.s**

- Philippe JOLIVET
- Loïc MAURIN
- Vanessa MARTINEZ
- Guillaume SERUZIER
- Anne-Emmanuelle QUEAU
- Myriam BELLMONT
- Annick DURNY
- Hubert MICHARD
- Nathalie BOGNITSCHIEFF
- Nathalie CORDEAU
- Jessica BLUM
- Stéphanie GILLETTE
- Aurélie COEFFEUR
- Pierre FOUCRIT
- Cécile JOUNEAU
- Floriane CHOTARD-DEVIC

- **En visio :**

- **Excusé.e.s**
- Alizée COSTES
- Yves TARIN
- Lénaïck BONNY
- Pierre JESTIN
- Jessica CAMELIN
- Frédéric RODRIGUEZ
- Solène DUFOUR

- **Invité.e.s**

- Fanny MOREL
- Pierre CADIC

1 Discours d'introduction de Philippe JOLIVET

Accueil par le président des membres du comité directeur. Propos introductifs

« Bonjour à toutes et à tous,

Merci à chacun d'être présent aujourd'hui pour cette réunion du Comité Directeur.

Nous sommes maintenant à mi-mandat, et je pense qu'il est important de profiter de cette rentrée pour faire un point sur ce que nous avons réalisé depuis le début.

L'idée n'est pas de faire simplement une liste de tout ce qui a été fait, mais plutôt de regarder où nous en sommes par rapport à ce que nous avions prévu au départ.

Il y a des choses qui ont bien avancé, d'autres qui sont encore en cours, et certainement aussi des points sur lesquels nous devons encore progresser.

Depuis le début du mandat, plusieurs dossiers importants ont avancé.

Je pense notamment au renforcement de notre équipe, avec le recrutement d'un Directeur Administratif et d'un Assistant Technique.

Nous avons également commencé le déménagement du siège, avec aujourd'hui des locaux qui sont plus adaptés à notre fonctionnement.

Il y a aussi eu l'achat du Kit Parkour, qui représente un investissement important pour développer cette activité, ainsi que la location d'un local de stockage pour pouvoir mieux organiser et sécuriser notre matériel.

Et puis, nous avons engagé tout le travail autour de la mise en conformité.

C'est un dossier important, qui demande du temps et qui va continuer à nous mobiliser dans les prochains mois.

Tous ces projets représentent des investissements, mais ils montrent surtout que nous avons voulu, depuis le début du mandat, mieux structurer notre fonctionnement et préparer la suite.

Il est donc important aujourd'hui de faire un point sur ces différents dossiers et de voir ensemble ce qu'il reste à faire.

Retour sur le Comité Directeur du 5 juillet

Avant de continuer notre ordre du jour, je voulais également revenir rapidement sur le Comité Directeur qui était prévu le 5 juillet dernier et qui n'a pas pu se tenir, puisqu'il n'y avait pas suffisamment de membres présents.

Cela nous a amenés à réfléchir à notre façon d'organiser les réunions du Comité Directeur.

L'objectif est que ces moments soient utiles, que nous puissions vraiment travailler ensemble et que chacun puisse prendre le temps d'échanger sur les différents sujets.

C'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'intégrer aujourd'hui le Comité Directeur dans le séminaire de rentrée.

Je pense que cela peut être intéressant pour plusieurs raisons.

D'abord, cela permet de regrouper les interventions et d'éviter de multiplier les réunions.

Nous avons aujourd'hui une journée qui nous permet de prendre davantage de temps sur les différents dossiers, mais aussi d'échanger plus facilement entre nous.

Une part importante de notre ordre du jour sera également consacrée aux Responsables Techniques des différents secteurs.

C'était important pour nous de leur donner un véritable temps de parole.

Ils vont pouvoir nous présenter les actions menées dans leurs secteurs, les différents dossiers sur lesquels ils travaillent, mais aussi nous faire remonter les difficultés, les besoins et les attentes qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain.

Leur retour est important, car ils sont au plus près des clubs et des réalités de notre activité.

Cela doit nous permettre d'avoir une vision plus concrète de ce qui se passe dans les différents secteurs et de pouvoir, de notre côté, prendre les décisions et définir nos priorités en ayant une meilleure connaissance du terrain.

Nous aurons donc plusieurs temps consacrés à leurs interventions au cours de cette journée, avec la possibilité d'échanger directement avec eux sur les différents sujets.

Un temps d'échange avec les clubs

Le séminaire permet également de réunir autour de la table les différentes composantes de notre structure : les élus, les salariés, les Responsables Techniques des différents secteurs, mais aussi les dirigeants et les responsables techniques des clubs bretons.

C'est justement l'intérêt des tables rondes.

L'objectif n'est pas seulement de venir présenter des informations aux clubs.

Nous devons aussi écouter ce qui se passe sur le terrain, connaître leurs difficultés, leurs besoins et leurs attentes. Ces échanges doivent nous permettre de croiser les différents regards et, lorsque c'est possible, de construire ensemble des réponses aux problématiques rencontrées par les clubs.

Je pense que c'est important d'avoir ce dialogue entre les élus, les équipes techniques et administratives et les clubs. Chacun a son rôle, mais nous travaillons tous dans le même objectif : faire avancer notre structure et accompagner au mieux les clubs et nos licenciés.

Le séminaire de rentrée pourrait devenir un rendez-vous régulier, avec à la fois un temps de travail pour le Comité Directeur, des échanges avec les équipes techniques et un vrai moment de rencontre avec les clubs.

Cela permettrait notamment de travailler sur nos priorités, de faire le point sur nos dossiers, d'échanger avec les Responsables Techniques et les dirigeants, de faire remonter les besoins du terrain et surtout de préparer ensemble la saison à venir.

Pour moi, l'objectif de cette journée est donc assez simple :

faire le bilan de ce qui a été réalisé depuis le début du mandat, voir ce qu'il reste à faire et définir ensemble les priorités pour la deuxième partie de notre mandat.

Nous avons déjà réalisé un certain nombre de choses, mais nous avons encore du travail devant nous.

Il est donc important que nous puissions continuer à avancer ensemble, avec des échanges simples et directs. »

Un tour de table de l'ensemble des participants est effectué, afin de permettre au nouveau directeur administratif de faire connaissance des divers membres.

2 Bilan financier :

Modification de l'exercice comptable qui finit désormais au 31/08

Augmentation des recettes par l'augmentation du nombre de licences et organisation de plus de compétitions (interdépartementales).

Concernant les charges :

- Achat du kit parkour + stockage
- Nouveaux collaborateurs, avec le recrutement de deux salariés (incidence sur prochain exercice)
- Le déménagement des locaux au rez-de-chaussée : notre local est en vente et en attendant nous sommes locataires du rez-de chaussée en attendant cette vente.
- Le trésorier tient à préciser que le comité, en tant qu'association, ne peut faire un prêt relais pour gérer cette situation immobilière intermédiaire.

Le CR53 a une bonne réserve financière (trésorerie, placements), et cette aisance financière permet d'être serein face aux investissements en cours et à l'embauche des nouveaux salariés.

Dates	29/08/2026
Montant sur le compte courant CMB	10 538,74€
Montant du TRESO'VIV CMB	241 454,38€
Montant du compte livret Bleu CMB	86 698,69€
SOLIDI' Transition	40 000,00€
Compte titre	40 000,00€ + 642€ d'intérêt

Solde = 419 333,81€

15 157 licences à date pour 73 clubs

Nous avons un volant d'environ 3500 licences non-prises dans les clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents = 45000€ qui manquent pour le CR53 + part départementale pour les comités départementaux.

Le président fait un point sur le dossier de mise en conformité des clubs.

Mise en conformité des clubs – Retour des échanges

À la suite du courrier adressé aux clubs concernant leur mise en conformité, plusieurs d'entre eux ont sollicité des échanges afin de faire part de leurs difficultés.

Ces rencontres ont été riches et constructives. Il ressort de ces échanges que la quasi-totalité des clubs souhaite rester au sein de la Fédération et témoigne d'un réel attachement à celle-ci.

Les principales difficultés évoquées sont d'ordre financier, notamment en raison des investissements nécessaires pour répondre aux exigences de mise en conformité. La demande formulée de manière récurrente est donc de pouvoir bénéficier d'un délai supplémentaire.

Il a été indiqué aux clubs que leurs demandes seraient présentées au Comité directeur. Il a toutefois été rappelé que la mise en conformité devait rester un objectif et qu'il n'était pas souhaitable de repousser indéfiniment les échéances. Avec deux années de mandat restantes, l'objectif est de permettre aux clubs de se mettre en conformité sans laisser à la prochaine équipe dirigeante une situation non réglée.

À la suite d'un échange avec Eric Brousseau de la Région Nouvelle-Aquitaine, des documents utilisés dans cette région ont été transmis. Ceux-ci ont été adaptés aux problématiques rencontrées en Bretagne afin de proposer un dispositif d'accompagnement et d'échelonnement de la mise en conformité, avec un calendrier et une échéance finale clairement définis.

Proposition au Comité directeur

Il est proposé :

- de prendre en compte les difficultés rencontrées par les clubs ;*
- de maintenir l'objectif de mise en conformité ;*
- de permettre, lorsque cela est justifié, un échelonnement des actions à réaliser ;*
- de fixer une échéance finale qui ne pourra être indéfiniment repoussée ;*
- de soumettre le dispositif au service juridique de la Fédération pour validation ;*
- puis, après validation, de le communiquer aux clubs pour une mise en application dès la prochaine saison.*

Décision attendue : validation du principe de ce dispositif d'accompagnement et autorisation de poursuivre la démarche auprès du service juridique de la Fédération. »

Les membres du comité directeur, soutiennent unanimement ce dispositif d'accompagnement.

3 Orientations techniques de la saison 2026-27 :

Pour les disciplines dites émergentes, pas de programmes régionaux. Il faudra y réfléchir si les programmes de la fédé n'étaient pas propices au développement de ces disciplines sur notre territoire. Nous adapterons par rapport à nos besoins.

GR :

Création d'un programme à finalité régionale B et région. On souhaite garder la catégorie Fed C avec des ensemble de 10 gymnastes.

Pour le programme fédéral il y a une réforme importante qui vise, entre autres, à créer des équipes d'individuelles en début de saison. Avec tous ces changements importants, il faudra s'habituer.

GAM :

Maintien des individuels poussin et la fédérale B au niveau régional. Projet d'évolution du programme régional Fed B. En Fed A individuel (à finalité régionale) ajout d'une catégorie spécifique 16-18 et de 19+ pour dissocier car avant une seule catégorie des 16 et + très nombreuses et où les 16-18 ans étaient relégués en 2^{ème} partie de classement.

Nouveauté de formation de juge : niv 1 et 2 gérés par les départements pilotés par la région.

Proposition d'un séminaire régional des juges après le colloque national

GAF :

Gros changement l'an dernier avec les niveaux Fed départemental et interdépartemental avec des adaptations à prendre en compte après 1 an de pratique.

Gros changement fédéral : perf région va en finalité nationale. Mais pour les entraîneurs il faut un niveau de diplôme suffisant (Cf intervention technique) et au moins des juges niveau 3.

Il faut faire une action incitative vers l'accès au jugement pour rendre la tâche attrayante (problématique transversale ou la gestion est lourde et fatigue les plus investis, rétribution sous quelle forme...). La commission des juges devra mener une réflexion en ce sens.

4 PARKOUR et local de stockage

Achat du kit = 49 000 euros

Changement de stockage pour des raisons d'assurances et difficulté de faire un état des lieux de l'usure (mission allouée à l'assistant technique). Maintenant le stockage est fait dans un local à Acigné, et dans une enceinte sécurisée (Last événement).

Un autre avantage à cette solution de stockage, s'avère être la possibilité de disposer à l'étage de 150m² de salles de réunion.

5 Responsabilités lors des compétitions

Tableau partagé / compétitions interdépartementales et régionales à remplir par tous au plus tôt

Bien reprendre connaissance de la réglementation en vigueur (dans les brochures) en relation avec la compétition où nous officions.

Fiche de la mission du délégué fédéral : tout ce qui n'impacte pas le total point = délégué administratif sinon resp des juges.

La question de la gestion des amendes est évoquée en point 9.

6 Nouveaux postes :

Directeur administratif : Pierre Cadic se présente : prise de fonction ou 18/08. Phase d'observation. Formation juridique en droit public. Fonctionnaire, puis projet privé, puis poste à St Brieuc (responsable de l'espace de proximité France Services de la Ville de Saint-Brieuc). Challenge sur le secteur asso et sportif (pratiquant volley et responsabilités à la ligue de BZH de Volley-Ball). Elaboration et suivi d'une feuille de route en construction avec le bureau et l'équipe, notamment Jocelyne qui part à la retraite, changement de locaux... C'est avec plaisir et enthousiasme, qu'il a pris des fonctions, ses collègues lui ayant réservé un bel accueil. Cette réunion des premières instances avec le Comité Directeur, et le séminaire sont l'occasion de prendre ses marques dans ses fonctions constituant une véritable immersion dans le milieu gymnique régional.

Assistant Technique : Franck Dufour. Fanny garde le haut niveau et les commissions techniques. Franck aura un gros bloc sur les compétitions. Les autres missions restent à caler.

7 Actualités :

L'année prochaine FFG : nouvelle plateforme informatique prévue à la rentrée 2027

8 Amendes pour manques de juges :

Montant : 305€

Délai de paiement : jusqu'à l'établissement du palmarès (mais laisser matcher les gyms). Si preuve de paiement => classement, sinon => disqualifiés (non rattrapable par repêchage). Pour un club en manque de juge

Modalités de paiement : par hello asso

Voté à l'unanimité.

Projet de base : 1 équipe = 1 juge

9 Conclusion :

Le président dans sa conclusion tient à aborder les deux points suivants :

« Remerciements

Je souhaite, au nom du Comité directeur, adresser mes sincères et chaleureux remerciements à Jessica CAMELIN, R. Team Gym, Elsa DANIEL, membre de la commission GAF, et Franck DUFOUR, Vice-Président Compétition, à la suite de leur démission de leurs fonctions bénévoles.

Au-delà des fonctions qu'ils ont occupées, je tiens surtout à remercier chacun d'entre eux pour le temps donné, l'énergie consacrée et l'engagement dont ils ont fait preuve au service de la gymnastique et de notre Comité. Le bénévolat demande du temps, de la disponibilité et beaucoup d'investissement. Leur implication mérite d'être saluée et reconnue. Chacun, à sa manière, a contribué à la vie et au développement de notre structure régionale. Une mention particulière pour Franck, qui ne quitte pas véritablement le Comité puisqu'il rejoint désormais l'équipe des salariés du Comité. Si ses fonctions évoluent, nous aurons donc le plaisir de continuer à travailler à ses côtés, dans un nouveau cadre et avec de nouvelles responsabilités. C'est une continuité que nous apprécions particulièrement.

Pour Jessica et Elsa, cette étape marque la fin de leur engagement dans leurs fonctions actuelles. Je souhaite leur dire simplement merci, pour leur disponibilité, leur investissement et tout ce qu'elles ont apporté au cours de leur engagement à nos côtés.

Je garderai de nos collaborations le souvenir de personnes engagées et passionnées, qui ont donné de leur temps pour faire vivre et avancer notre discipline.

Je souhaite à Jessica et Elsa une très belle continuation dans leurs projets, et à Franck une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au sein de l'équipe du Comité.

Merci à tous les trois pour votre engagement et pour tout ce que vous avez apporté à notre Comité.

Évolution du Bureau et suivi de la mise en conformité des clubs

La démission de Franck DUFOUR de son poste de Vice-Président chargé de la Compétition, liée à son évolution vers des fonctions d'Assistant Technique au sein du Comité, ne nécessite pas, à ce stade, de procéder à son remplacement au sein du Bureau. Ses nouvelles fonctions lui permettront en effet de continuer à apporter son expérience et ses compétences techniques au Comité, dans un autre cadre.

En revanche, au regard des échanges récents avec les clubs et de l'importance du dossier relatif à leur mise en conformité, il apparaît nécessaire de renforcer notre présence et notre accompagnement sur le territoire.

Ce dossier va s'inscrire dans la durée et nécessitera un suivi régulier, une relation de proximité avec les clubs, ainsi qu'une capacité à les accompagner dans leurs difficultés et dans la valorisation de leurs actions.

Il me paraît donc pertinent de créer une fonction de Vice-Président(e) en charge du territoire et de la valorisation des clubs, qui aura notamment pour rôle de faire vivre ce dossier, d'assurer le lien avec les clubs et de suivre les engagements pris dans le cadre de leur mise en conformité.

Après avoir échangé avec Cécile JOUNEAU, je vous propose, si elle en est d'accord, de soumettre au vote du Comité directeur son intégration au sein du Bureau en qualité de Vice-Présidente chargée du territoire et de la valorisation des clubs.

Cette nomination permettrait de donner à ce dossier important un interlocuteur clairement identifié et d'inscrire notre démarche dans une logique d'accompagnement, de proximité et de valorisation de nos clubs sur l'ensemble du territoire breton. »

Cette proposition est votée à l'unanimité.

10 Questions diverses :

GR :

Inquiétude sur le niveau de la GR Bretonne avec un manque de motivation et une éventuelle fuite vers d'autres fédérations.

Un courrier sera transmis au Bureau et au Comité Directeur pour faire remonter ces difficultés

Fin de séance 12h04.

Le Président
Philippe JOLIVET



Le secrétaire de séance
Loïc MAURIN

